

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2022

Membres en exercice : 15
Date de la convocation : 07/12/2022
L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 12 décembre 2022, dans la salle du conseil municipal de la commune.

Présents : 13

Représentés : 2

Votants : 15

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Joëlle SABATIE

Représentés : Nathalie BRUNET par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE par Francis JAMMES

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 12 décembre 2022

Publié en mairie le : 14 décembre

2022

Pour copie certifiée conforme.

Objet : FERMETURE PARTIELLE DE LA HALLE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Mme la Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 24 janvier 2022, il a été décidé de valider le projet de fermeture partielle de la halle.

Une consultation a été faite auprès de trois entreprises locales dans le cadre de la procédure adaptée.

La commission d'appel d'offres s'est réunie et propose de retenir l'entreprise DELBOS MENUISERIE de Bétaille pour la somme HT de 34 626,50 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de retenir l'entreprise DELBOS MENUISERIE de Bétaille pour la somme HT de 34 626,50 € HT
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 046-21460273-20221212-DE_2022_45-DE enregistrée en Préfecture le 13/12/2022. Une erreur de frappe a été faite au niveau du montant du devis : le montant HT est de 34 626,50 € et non 36 626,50 €.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.